

Réf: Dossier N° 069202

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ADMART TECHNOLOGIES SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 1310, Ilot 149N

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADMART TECHNOLOGIES SARL »

Objet :

- Informatique
- Télécommunications
- Sécurité électronique
- Electricité
- Fournitures de bureau
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 1310, Ilot 149N

Dirigeant(s) : M KOUASSI ATTOUGBLE MARTIAL (COGÉRANT), M  
KONE ADAM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00084 du 14/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01467/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

